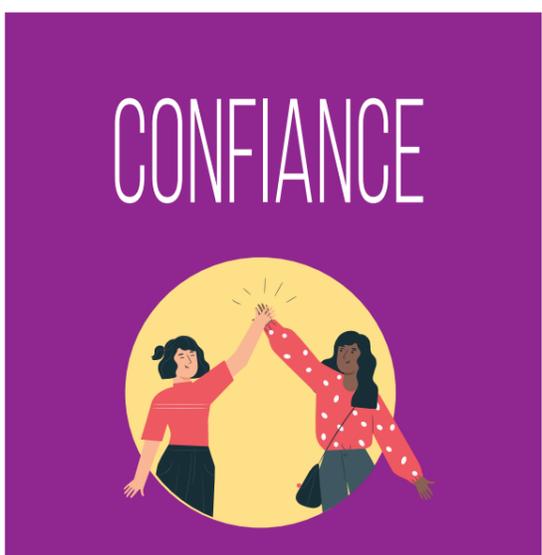


LES VALEURS QUI ENCADRENT NOS PRATIQUES ET NOTRE ACTION


Mission Locale **Montpellier**
Méditerranée Métropole



LA CONSCIENCE ÉTHIQUE EST INDISPENSABLE À LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DE TOUT TRAVAILLEUR SOCIAL. SA CAPACITÉ ET SON ENGAGEMENT À AGIR SELON LA DÉONTOLOGIE SONT ESSENTIELS À LA QUALITÉ DU SERVICE QU'IL REND À CEUX QUI FONT APPEL À LUI.

Définition de l'éthique en travail social donnée
Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux.

Un projet commun : des valeurs partagées par TOUS

Remerciements

Les membres de la Délégation Unique du Personnel (Patrick LAVIER, Serge ROGOWY, Annick BLANCHARD) et du CHSCT (Annick ANDRE, Marie - Agnès SABLAYROLLES, Pascale VIGUIER), ainsi qu'Annissa BAKIRI, Florence BERTHIER, Lydia CATARINO, Françoise CHARPENTIER, Pascale NICOLAS, Hélène RAVON, Elodie VABRE pour l'organisation du séminaire et le suivi de l'avancement de ce projet.

Florence BERTHIER, Françoise CHARPENTIER, Cathy FOURCADIER, Pascale NICOLAS, Hélène RAVON, Pascale VIGUIER pour leur investissement dans la rédaction finale de cette charte.

Réjane BELVAL pour la réalisation graphique de cette charte.

Et enfin tous-tes les salariés-es qui ont activement participé au séminaire !

Préambule

FIN 2010, d'un commun accord, les représentants du personnel et les membres de la direction ont décidé d'agir en faveur de nos valeurs et de notre éthique professionnelle.

DURANT L'ANNÉE 2011, conscients de la nécessité de réfléchir collectivement aux valeurs qui encadrent nos pratiques et notre action, les représentants du personnel et la direction ont mobilisé un groupe de travail composé de responsables d'antennes, de conseillers-ères, de la responsable gestion – finances et de représentants du CHSCT pour concevoir et organiser le séminaire :

« L'ETHIQUE PROFESSIONNELLE AU QUOTIDIEN »

[21 octobre 2011]

Animée par 3 intervenants extérieurs (Formadis) et ponctuée d'improvisations théâtrales (Le Nez au Vent), cette journée de travail constituait la première étape d'une longue démarche de réflexion sur nos valeurs. **Cette rencontre avait pour objectif de permettre à chacun quelle que soit sa fonction de s'exprimer, d'échanger, d'interroger nos valeurs et éthique professionnelle mises en œuvre au quotidien dans les relations aux jeunes, aux partenaires et entre les membres de l'équipe MLJ3M.**

Ces échanges autour de nos positionnements institutionnels et individuels ont servi dans un premier temps à la rédaction d'une synthèse où chacun a pu retrouver ses idées. **L'objectif final étant la rédaction d'une charte de référence.**

2012, chaque valeur a été retravaillée en groupes restreints, composés de certains membres du groupe de travail initial, afin d'harmoniser et de finaliser toute la démarche par la publication de notre charte MLJAM.

MAI 2013, la charte « Les valeurs qui encadrent nos pratiques et notre action » compile et définit nos 9 valeurs :

RESPECT - BIENVEILLANCE
HONNÊTETÉ - INTÉGRITÉ - LOYAUTÉ
RESPONSABILITÉ
CONFIANCE
CONFIDENTIALITÉ
TOLÉRANCE
EGALITÉ
COLLABORATION - COOPÉRATION
PARTAGE - COMPLÉMENTARITÉ

Conçue pour être un outil de référence pour les professionnels de la Mission Locale, elle permet d'identifier les valeurs partagées, garantes de notre action et pratique éthique.

Véronique SALLES
Directrice des Ressources Humaines

Respect - Bienveillance

Reconnaître, ACCEPTER L'AUTRE
SANS JUGEMENT et l'accueillir
dans sa singularité.



*« J'accepte l'autre dans sa globalité
et respecte son point de vue sans jugement
dans une relation d'échanges courtois ».*

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS VIS À VIS DU JEUNE

- Proposer et valider avec l'accord du jeune,
- Dialoguer,
- Regarder la personne quand on lui parle,
- Ecouter l'autre, être attentif,
- Avoir une juste distance «ni copain, ni hautain»,
- Ne pas penser à la place de l'autre,
- Prendre en compte la demande.

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS ENTRE COLLABORATEURS

- Respecter l'autre en tant que personne (qualités, défauts) et en tant que professionnel (compétences, savoir - faire),
- Reconnaître les valeurs de l'autre,
- Echanger sans jugement,
- Ecouter et respecter les différences de points de vue,
- Estimer et accepter l'autre avec ses différences,
- Être authentique,
- Respecter les règles de bonne conduite.

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS VIS À VIS DES PARTENAIRES

- Reconnaître les compétences de l'autre,
- Echanger sans jugement,
- Ecouter et respecter les différences de points de vue,
- Respecter les règles de bonne conduite.

Honnêteté - Intégrité

Loyauté

Être cohérent,
entre CE QUE L'ON DIT ET CE QUE L'ON FAIT.



*« Quelle que soit ma fonction,
je respecte les règles établies ».*

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS VIS À VIS DU JEUNE

- Être franc et loyal,
- Avoir des réponses claires, précises,
- Transmettre les informations même si elles sont défavorables ou difficiles,
- Énoncer et respecter les règles,
- Reconnaître ses erreurs,
- Informer des possibilités et limites de ses interventions.

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS ENTRE COLLABORATEURS

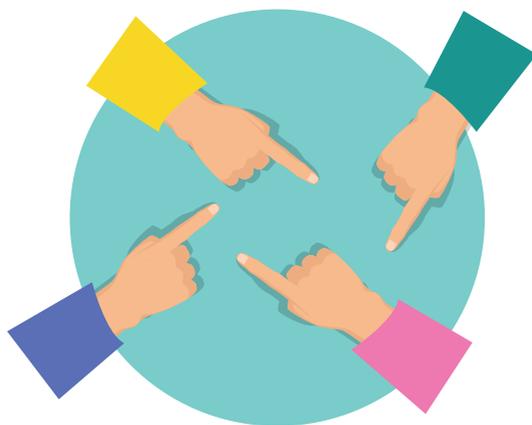
- Respecter le travail de mes collègues,
- Reconnaître ses erreurs et ses torts,
- Collaborer avec franchise et courtoisie.

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS VIS À VIS DES PARTENAIRES

- Respecter les règles établies,
- Être clair, précis et honnête,
- Dialoguer dans l'intérêt du jeune,
- Refuser les compromissions.

Responsabilité

ASSUMER SON RÔLE,
ses actes et ses décisions.
RESPECTER SES ENGAGEMENTS.



*« Je représente la Mission Locale
en agissant de manière responsable ».*

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS VIS À VIS DU JEUNE

- Evaluer et prendre en compte les besoins du jeune,
- Favoriser l'implication du jeune en contractualisant des objectifs communs,
- Mettre tout en oeuvre afin d'atteindre les objectifs fixés avec le jeune,
- Assumer les conséquences de ses actes, de ses décisions,
- Prendre conscience et reconnaître ses limites,
- Savoir passer le relais quand la situation le nécessite.

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS ENTRE COLLABORATEURS

- Assumer ses actes,
- Reconnaître ses atouts et ses faiblesses,
- Être capable de se remettre en question.

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS VIS À VIS DES PARTENAIRES

- Tenir ses engagements,
- Ne pas attendre d'être sollicité-e pour informer,
- Avoir conscience de représenter la MLJAM par ses paroles et dans ses actes.

Confiance

RECONNAÎTRE LES QUALITÉS,
LES CAPACITÉS ET LES COMPÉTENCES
DE L'AUTRE.



*« Je permets à l'autre de s'exprimer
librement grâce à une écoute
bienveillante et neutre ».*

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS VIS À VIS DU JEUNE

- Accueillir, sécuriser et rassurer,
- Prendre en compte la parole et la demande,
- Favoriser l'autonomie de la personne en la responsabilisant,
- Respecter ses engagements,
- Veiller à l'équilibre de la relation permettant au jeune de s'exprimer librement,
- Valoriser les actions, les entreprises, les démarches du jeune.

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS ENTRE COLLABORATEURS

- Communiquer, échanger sans jugement,
- Être authentique dans la relation,
- Savoir reconnaître les compétences et qualités de ses collaborateurs.

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS VIS À VIS DES PARTENAIRES

- Se respecter mutuellement,
- Tenir ses engagements,
- Reconnaître les compétences de l'autre,
- Savoir collaborer.

Confidentialité

PROTÉGER les informations,
SÉCURISER la transmission.



*« Je m'assure que les informations
ne sont accessibles qu'aux personnes
autorisées ».*

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS VIS À VIS DU JEUNE

- Préserver l'anonymat,
- Veiller à l'intégrité de la personne,
- Être vigilant sur la pertinence de l'information transmise, conformément au droit des usagers.

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS ENTRE COLLABORATEURS

- Veiller à ce que l'information reste limitée aux membres de l'équipe intéressés-ées.
- Se tenir informé-e des obligations réglementaires (CNIL), des procédures et les respecter.

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS VIS À VIS DES PARTENAIRES

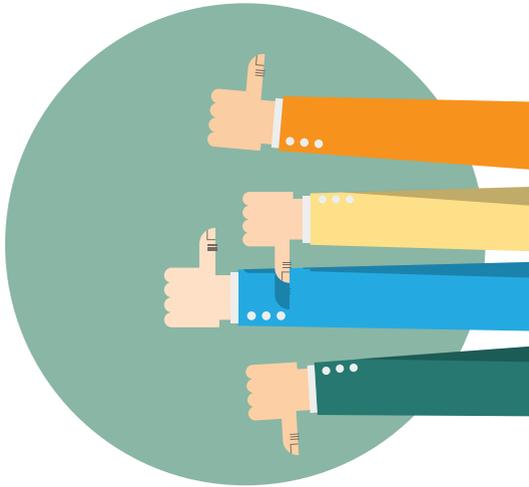
- Réfléchir à la pertinence ainsi qu'aux conséquences de la transmission d'informations,
- Préférer une communication directe, sans intermédiaire,
- Ne communiquer que les éléments, informations nécessaires à la poursuite de l'objectif commun.

Tolérance

RESPECTER LES OPINIONS

et les manières d'agir.

ACCEPTER LA DIFFÉRENCE de l'autre
(son histoire, son parcours).



*« Nous sommes tous différents
et c'est ce qui fait notre richesse ».*

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS VIS À VIS DU JEUNE

- Soutenir le jeune et l'encourager,
- Être vigilant sur les préjugés et ne pas s'enfermer dans ses certitudes et ses représentations,
- Avoir un esprit d'ouverture,
- Accepter ce qui ne marche pas du premier coup.

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS ENTRE COLLABORATEURS

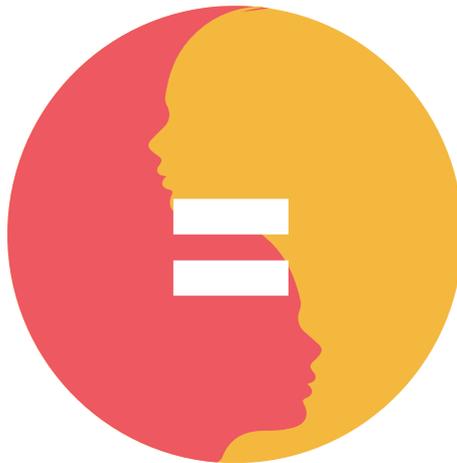
- Accepter les désaccords et différences de pratiques et de fonctionnements,
- Respecter la personnalité de l'autre,
- Refuser les idées reçues,
- Reconnaître les qualités de ses collègues.

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS VIS À VIS DES PARTENAIRES

- Accepter le point de vue et le fonctionnement des partenaires et en tenir compte.
- Reconnaître qu'il existe des organisations différentes.

Egalité

Lutter CONTRE LES DISCRIMINATIONS.
Assurer une ÉGALITÉ DE TRAITEMENT.
Promouvoir LA DIVERSITÉ.



*« Je mets en oeuvre les moyens pour
réduire les inégalités de chances ».*

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS VIS À VIS DU JEUNE

- Assurer le même service d'accueil et d'accompagnement quel que soit la personne,
- Donner à chacun les mêmes chances de réussite,
- Distribuer équitablement les ressources et moyens qui sont à ma disposition en fonction des besoins.

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS ENTRE COLLABORATEURS

- Ecoute identique quel que soit le statut et le poste,
- Prendre en compte la spécificité professionnelle de chacun,
- Permettre à chacun d'avoir un égal accès aux moyens de communication,
- Respecter l'égalité de traitement (traiter des situations identiques de manières identiques).

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS VIS À VIS DES PARTENAIRES

- Être vigilant à toute pratique qui conduirait à un traitement inégalitaire.

COMPORTEMENT ASSOCIE VALABLE POUR TOUS.

Alerter, en cas d'acte ou de suspicion de discrimination, de pratique injuste ou préjudiciable à la personne ou à l'institution.

Les 19 critères de discrimination prohibés par la loi

- L'âge
- L'apparence physique
- Le sexe
- L'orientation sexuelle
- L'appartenance ou non à une nation
- L'identité sexuelle
- L'appartenance ou non à une ethnie
- La grossesse
- L'appartenance ou non à une race
- Les activités syndicales
- Les caractéristiques génétiques
- Les moeurs
- L'appartenance ou non à une religion
- La situation de famille
- Le handicap
- L'origine
- Les opinions politiques
- Le patronyme
- L'état de santé

Collaboration

Coopération

MUTUALISER LES COMPÉTENCES afin
d'atteindre un objectif commun,
en définissant le RÔLE DE CHACUN.



*« Je m'implique dans un travail
d'équipe au sein de la Mission Locale et
auprès des partenaires ».*

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS ENTRE COLLABORATEURS

- Elaborer ensemble,
- Consulter,
- Avancer de façon cohérente vers des objectifs communs et partagés,
- Être solidaire, mettre en commun,
- Participer au dialogue,
- Développer l'esprit collaboratif sans enjeu de pouvoir.

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS VIS À VIS DES PARTENAIRES

- Communiquer, échanger, proposer,
- Prendre en compte les besoins et les objectifs de chacun,
- Faire vivre la coopération,
- Être ouvert à la discussion dans des relations égalitaires non jugeantes.

Complémentarité

Partage

ECHANGER des idées,
des connaissances, des compétences.
SOUTENIR, appuyer et RECONNAÎTRE
ses collaborateurs.



*« Je m'implique dans une démarche
conjointe en partageant mon expérience
et mon expertise ».*

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS ENTRE COLLABORATEURS

- Echanger, partager ses connaissances son expérience et sa pratique,
- Faire preuve de solidarité, d'entre-aide,
- S'appuyer sur les compétences de chacun et les mettre en dynamique,
- Partager des idées dans un même objectif,
- Être force de proposition,
- Savoir déléguer.

COMPORTEMENTS ASSOCIÉS VIS À VIS DES PARTENAIRES

- Encourager le partage d'informations,
- Être acteur et faciliter le travail partenarial,
- Développer les synergies en fonction des compétences respectives.



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

